

# Les migrations résidentielles et professionnelles au cœur des équilibres locaux du marché du travail

Le Grand Est, en raison de sa spécificité industrielle, est durablement éprouvé par la crise. Entre 2007 et 2012, la région perd 36 600 emplois, mais ce recul n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire régional. Dans sept zones d'emploi principalement lorraines, l'emploi diminue trois fois plus que dans l'ensemble de la région ; à l'inverse, l'emploi progresse dans cinq zones d'emploi alsaciennes. Dans le même temps, le chômage augmente partout de manière relativement homogène.

Cet apparent paradoxe est principalement lié aux changements de résidence et aux déplacements des actifs entre lieu de domicile et lieu de travail. Le marché du travail des zones d'emploi du Grand Est s'équilibre ainsi à travers l'évolution de ces flux, organisés par des systèmes urbains, qui s'inscrivent dans les limites des anciennes régions. Le Grand Est en compte quatre, centrés autour des plus grandes agglomérations : Metz-Nancy, Reims, Strasbourg-Mulhouse et Troyes.

Dans la première région française concernée par le travail frontalier, les dynamiques d'échanges avec l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse ont également une forte influence sur les marchés locaux du travail.

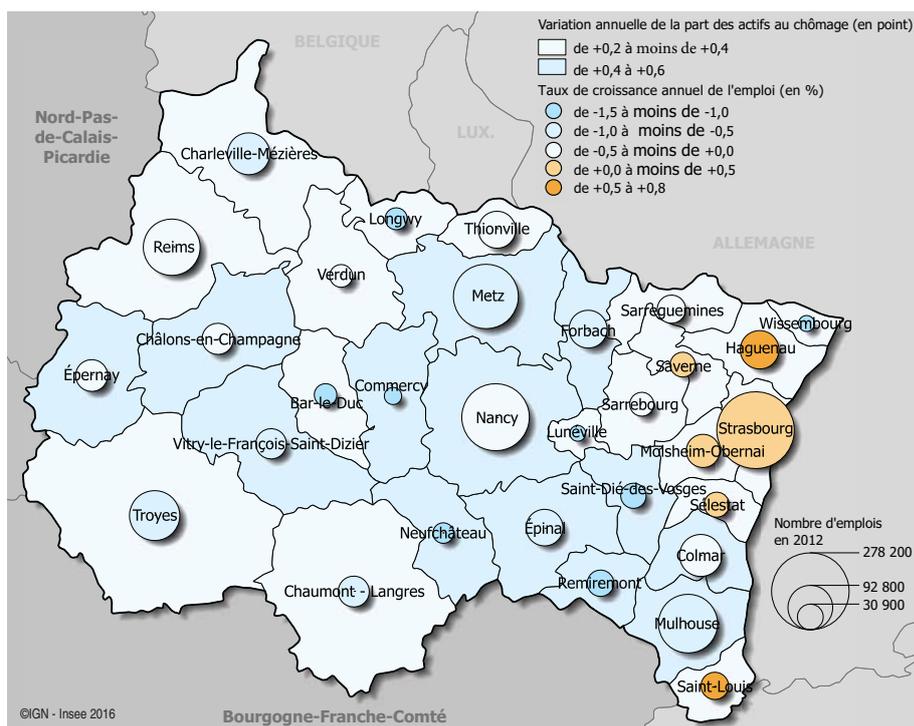
Anh Van Lu, Insee  
Mathilde Delahaye, Christel Estragnat, Adeus

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'emploi ne retrouve toujours pas son niveau d'avant-crise dans le Grand Est. Le nombre de personnes ayant un emploi diminue de 36 600, soit 0,3 % par an entre 2007 et 2012, contre une augmentation de 0,2 % en France métropolitaine. Le Grand Est se situe en seconde position des régions les plus affectées par le ralentissement de l'activité économique, derrière la Bourgogne-Franche-Comté (- 0,4 %).

Ce constat global masque de fortes disparités territoriales (figure 1), liées à la structuration du tissu productif et au maillage urbain au sein de la région. Les zones d'emploi (définitions) de Charleville-Mézières, de Metz, de Forbach et de Mulhouse concentrent les industries lourdes de la région, notamment la métallurgie et l'industrie automobile, fortement touchées par la baisse de l'activité mondiale. La diminution de l'emploi y est par conséquent plus forte, entre 0,5 % et 0,8 % par an entre 2007 et 2012. Les zones d'emploi les moins densément peuplées, situées pour la plupart dans l'Aube, la Haute-Marne, la Meuse et les Vosges, sont les plus touchées par la baisse de l'emploi : de 0,5 % pour Épinal jusqu'à 1,4 % pour Neufchâteau et Saint-Dié-des-Vosges. À l'inverse, les territoires plus denses et à moindre spécialisation industrielle de Nancy, Reims, Strasbourg et de leurs alentours ont des évolutions d'emploi proches ou supérieures à la moyenne régionale. En particulier, les zones d'emploi autour de Strasbourg font partie des rares territoires de la région où l'emploi augmente

## 1 De plus fortes variations de l'emploi que du chômage au sein du Grand Est

Évolution de l'emploi et variation de la part des actifs au chômage dans les zones d'emploi du Grand Est entre 2007 et 2012



Lecture : dans la zone d'emploi de Reims, le nombre d'emplois au lieu de travail a diminué de 2 300 entre 2007 et 2012, soit - 0,3 % par an en moyenne. Sur la même période, le nombre d'actifs au chômage a augmenté de manière similaire : 3 300, soit une hausse de 0,4 point de la part des actifs au chômage résidant sur le territoire. Dans la zone d'emploi de Strasbourg, si l'évolution de l'emploi (en augmentation de 0,2 % par an) est très différente de celle de Reims, les évolutions du taux de chômage sont proches de + 0,4 point. Une partie de la demande locale strasbourgeoise est en effet comblée par de la main-d'œuvre provenant des zones environnantes. Le nombre d'actifs résidant dans ces dernières et allant travailler dans la zone d'emploi de Strasbourg a fortement augmenté par rapport à ceux effectuant le mouvement inverse entre 2007 et 2012, ce qui n'est pas le cas pour la zone d'emploi de Reims.

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012.

entre 2007 et 2012. Celle de Saint-Louis se distingue par une hausse de 0,8 %, la plus élevée des zones d'emploi du Grand Est.

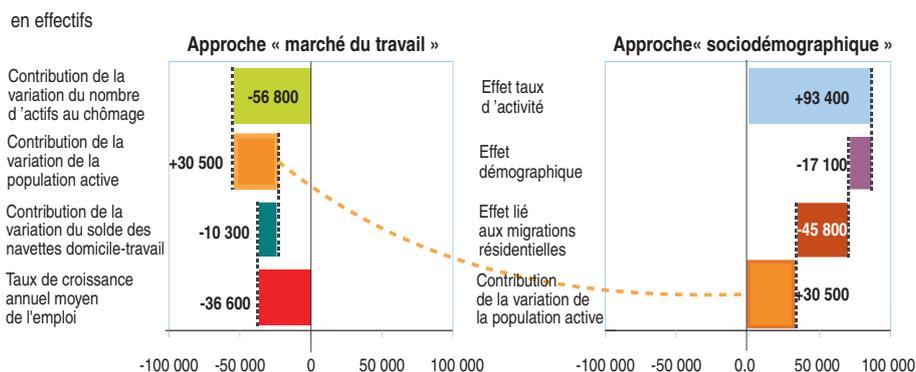
Au niveau régional, la montée du chômage est concomitante avec la dégradation de l'emploi. La part des actifs au chômage résidant dans le Grand Est passe de 11,1 % en 2007 à 13,2 % en 2012, soit + 0,4 point par an. Cependant, à la différence de l'emploi, la hausse du chômage est beaucoup plus homogène au sein de l'espace régional, variant de + 0,2 point à + 0,6 point suivant les zones d'emploi. Les territoires où l'emploi diminue beaucoup ne sont pas forcément les plus affectés par l'augmentation du chômage. Ainsi, Wissembourg, Charleville-Mézières et Bar-le-Duc présentent des pertes d'emplois plus fortes que la moyenne régionale alors que le chômage y augmente moins que dans le reste de la région. À l'inverse, la situation de l'emploi est plus favorable à Colmar et à Châlons-en-Champagne, alors qu'elles sont les deuxième et troisième zones où le chômage augmente le plus.

### Entre emploi et chômage, les mobilités de population

Selon une approche *marché du travail*, les évolutions de l'emploi et du chômage sont liées à celle des habitants disponibles pour travailler et résidant sur le territoire. Sur la période 2007-2012, la population active du Grand Est augmente de 30 500 personnes, une hausse qui correspondrait à + 0,2 point de croissance annuelle d'emploi, si l'ensemble de ces actifs trouvaient un emploi dans la région. L'accroissement de la population active ne suffit cependant pas à expliquer l'écart de 20 800 personnes existant entre diminution de l'emploi (- 36 000) et augmentation du chômage (+ 56 800). Les dynamiques d'emploi et de population active du reste de la France et de l'étranger ont également une influence par le biais des navettes domicile-travail (*définitions*). Certains actifs résidant dans la région peuvent occuper un emploi localisé dans une autre région de France ou à l'étranger et, de manière symétrique, des actifs résidant ailleurs peuvent occuper un emploi dans le Grand Est. Entre 2007 et 2012, les premiers augmentent plus fortement que les seconds. Le solde des navettes domicile-travail entre la région et l'extérieur diminue de 10 300 personnes, soit - 0,1 point de variation d'emploi.

## 2 Une relation complexe entre évolution de l'emploi et évolution du chômage

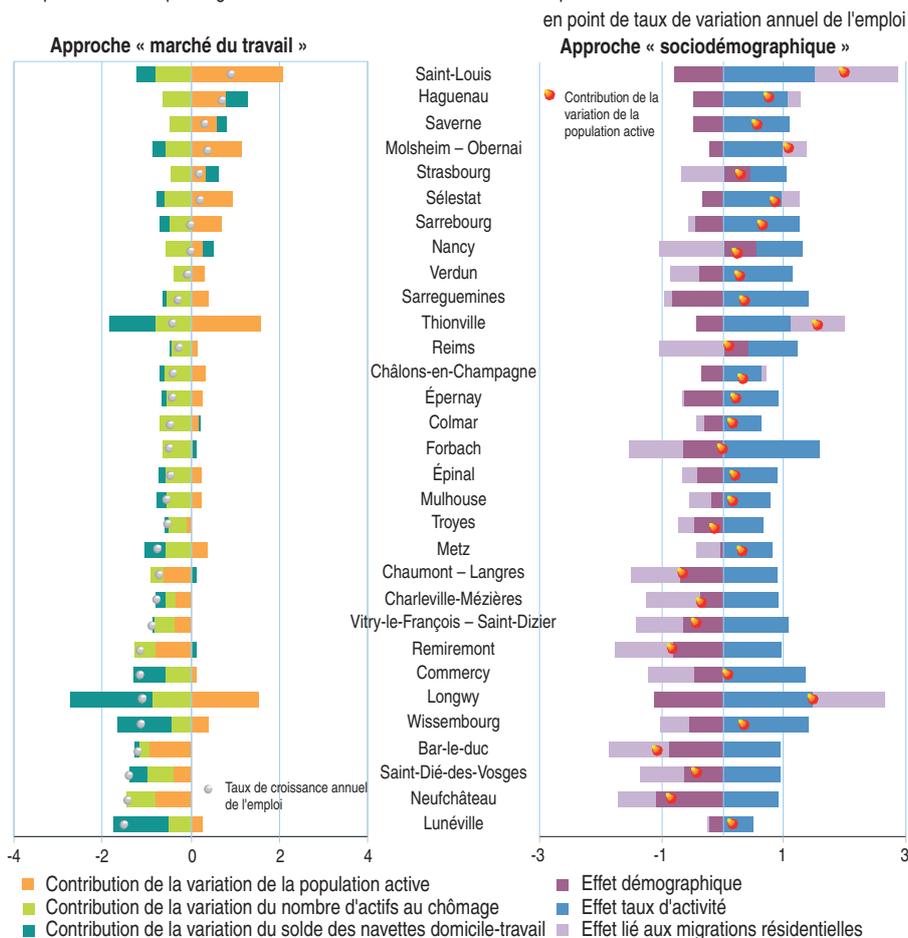
Composantes de l'équilibrage du marché du travail dans le Grand Est entre 2007 et 2012



Lecture : la région Grand Est compte 36 600 emplois de moins en 2012 qu'en 2007. Sur la même période, le nombre de chômeurs dans la région a augmenté plus fortement, de 56 800. L'augmentation plus forte du nombre de chômeurs est liée à la hausse de la population active vivant sur le territoire (+ 30 500), en partie compensée par le fait que des actifs ont davantage occupé des emplois à l'extérieur de la région (- 10 300). La variation de la population active s'explique selon l'approche "sociodémographique". Les taux d'activité tendent à augmenter (+ 93 400), alors que le vieillissement de la population conduit à un effet démographique négatif (- 17 100). Le Grand Est perd le plus d'actifs au jeu des migrations résidentielles avec le reste du monde (- 45 800).  
Source : Insee, recensements de la population ; Omphale 2010.

## 3a L'emploi et la mobilité varient fortement selon les territoires

Composantes de l'équilibrage du marché du travail dans les zones d'emploi du Grand Est entre 2007 et 2012



Lecture : selon l'approche "marché du travail", le taux de variation annuel moyen de l'emploi entre 2007 et 2012 dans la zone d'emploi de Saint-Louis (+ 0,8 point) se décompose entre une part liée à la variation du nombre d'actifs au chômage (- 0,8 point), une part liée à la variation du solde des navettes domicile-travail (- 0,4 point) et une part liée à la variation de la population active (+ 2,1 points). Cette dernière se décompose selon l'approche "sociodémographique" entre l'effet taux d'activité (+ 1,5 point), l'effet démographique (- 0,8 point) et celui lié aux migrations résidentielles (+ 1,4 point).  
Source : Insee, recensements de la population ; Omphale 2010.

Selon une autre approche dite *sociodémographique*, la population active résidente évolue sous l'effet de trois facteurs. À chaque âge, la part des personnes en activité varie au fil des générations. Entre 2007 et 2012, cet effet *taux d'activité* contribue à augmenter de 93 400 la population active de la région, ce qui nécessiterait une croissance de l'emploi de + 0,9 point par an. La répartition par âge de la population a également une influence sur le nombre d'entrants et de sortants du marché du travail. Davantage de personnes en âge de travailler sont sorties du

marché du travail que de personnes qui y sont entrées : l'effet *démographique* diminue ainsi le nombre d'actifs de 17 100 (- 0,2 point). La population active augmente également lorsque des actifs viennent résider dans la zone et diminue lorsque des habitants la quittent. Entre 2007 et 2012, plus de personnes quittent le Grand Est que de personnes ne viennent s'y installer, contribuant à diminuer la population active de 45 800 personnes (- 0,4 point) (*figure 2*).

Les composantes reliant emploi et chômage évoluent inégalement au sein du Grand Est

(*figures 3a et 3b*). Alors que la variation du solde des navettes domicile-travail a une influence plutôt modeste sur l'évolution de l'emploi au niveau régional (- 0,2 point), sa contribution à l'ajustement entre besoins et ressources en main-d'œuvre varie de - 1,8 à + 0,5 point de croissance de l'emploi en fonction des zones d'emploi considérées. Un tiers d'entre elles voient leur solde s'améliorer. Parmi les autres, les territoires frontaliers de Longwy, de Thionville et de Wissembourg, ainsi que la zone d'emploi de Lunéville se distinguent par une part plus importante

### 3b L'emploi et la mobilité varient fortement selon les territoires

Composantes détaillées de l'équilibrage du marché du travail dans les zones d'emploi du Grand Est entre 2007 et 2012

Zone d'emploi	Niveau de l'emploi en 2012	Approche « marché du travail »				Approche « sociodémographique »			
		Variation de l'emploi	Variation de la population active	Variation du nombre d'actifs au chômage	Variation du solde des navettes domicile-travail	Variation de la population active	Effet démographique	Effet taux d'activité	Effet lié aux migrations résidentielles
Saint-Louis	35 000	1 400	3 500	1 400	-700	3 500	-1 400	2 600	2 300
Haguenau	69 300	2 300	2 700	2 100	1 700	2 700	-1 600	3 600	700
Saverne	29 000	400	900	700	300	900	-700	1 600	0
Molsheim - Obernai	51 800	700	3 000	1 500	-700	3 000	-600	2 500	1 000
Strasbourg	278 200	2 500	4 900	6 200	3 900	4 900	6 100	8 200	-9 500
Sélestat	29 500	200	1 400	900	-300	1 400	-500	1 400	400
Sarrebourg	26 800	0	900	700	-300	900	-600	1 700	-200
Nancy	211 300	-500	2 900	6 000	2 500	2 900	5 900	8 000	-10 900
Verdun	24 300	-100	300	500	0	300	-500	1 400	-500
Sarreguemines	37 400	-400	800	1 100	-100	800	-1 600	2 600	-300
Thionville	64 200	-900	5 100	2 600	-3 400	5 100	-1 400	3 600	2 900
Reims	149 600	-2 300	1 200	3 300	-200	1 200	3 200	6 000	-8 000
Châlons-en-Champagne	45 700	-800	800	1 300	-300	800	-800	1 500	200
Épernay	47 400	-900	600	1 300	-200	600	-1 500	2 200	0
Colmar	83 000	-2 000	800	3 000	100	800	-1 200	2 600	-600
Forbach	67 100	-1 700	200	2 200	300	200	-2 200	5 400	-3 000
Épinal	62 900	-1 600	700	1 900	-400	700	-1 300	2 900	-800
Mulhouse	161 900	-4 600	1 800	4 600	-1 700	1 800	-1 700	6 400	-2 900
Troyes	117 200	-3 500	-500	2 600	-300	-500	-2 900	3 900	-1 500
Metz	195 300	-6 800	3 700	5 700	-4 800	3 700	-500	8 000	-3 800
Chaumont - Langres	44 800	-1 800	-1 400	700	300	-1 400	-1 600	2 000	-1 800
Charleville-Mézières	82 500	-3 400	-1 400	1 000	-1 000	-1 400	-1 600	3 800	-3 600
Vitry-le-François - Saint-Dizier	43 200	-1 900	-800	1 000	-100	-800	-1 400	2 300	-1 800
Remiremont	32 800	-2 000	-1 400	800	200	-1 400	-1 400	1 600	-1 600
Commercy	13 900	-800	100	400	-500	100	-300	1 000	-500
Longwy	22 700	-1 400	1 800	1 000	-2 200	1 800	-1 300	1 700	1 400
Wissembourg	11 900	-800	200	300	-700	200	-300	900	-300
Bar-le-Duc	23 500	-1 500	-1 100	300	-100	-1 100	-1 100	1 100	-1 200
Saint-Dié-des-Vosges	29 900	-2 100	-600	900	-600	-600	-1 000	1 500	-1 200
Neufchâteau	19 900	-1 400	-800	600	0	-800	-1 100	1 000	-600
Lunéville	11 700	-900	200	300	-800	200	-100	300	0

Lecture : la zone d'emploi de Saint-Louis compte à la fois 1 400 emplois et 1 400 chômeurs de plus en 2012 qu'en 2007. L'augmentation conjointe de l'emploi et du chômage est liée à la hausse de la population active vivant sur le territoire (+ 3 500), en partie compensée par le fait que des actifs ont davantage occupé des emplois à l'extérieur de la zone d'emploi (- 700).

La variation de la population active s'explique selon l'approche sociodémographique. L'effet *taux d'activité* tend à augmenter (+ 2 600), alors que le vieillissement de la population conduit à un effet démographique négatif (- 1 400). La zone d'emploi de Saint-Louis gagne des actifs au jeu des migrations résidentielles (+ 2 300).

Source : Insee, recensements de la population ; Omphale 2010.

d'actifs résidents, allant travailler en dehors de leurs zones d'emploi, qui dépasse 1,0 point.

Les migrations résidentielles viennent augmenter la population active dans sept zones d'emploi de la région, alors qu'elles la réduisent dans les 24 autres zones du Grand Est. Les zones d'emploi frontalières de Saint-Louis, de Longwy et de Thionville attirent le plus d'actifs (effet *lié aux migrations résidentielles* supérieur à 0,8 point) tandis que les grandes agglomérations de Reims et de Nancy perdent le plus grand nombre de ménages (effet *lié aux migrations résidentielles* inférieur à - 1,0 point).

Les deux autres composantes sont plus homogènes sur le territoire. L'effet *taux d'activité* est positif dans toutes les zones d'emploi, variant entre + 0,5 et + 1,6 point de taux de croissance annuel de l'emploi. L'effet *démographique*, négatif dans le Grand Est, l'est également pour la quasi-totalité des zones d'emploi à l'exception de trois des plus grandes agglomérations de la région : Nancy, Reims et Strasbourg.

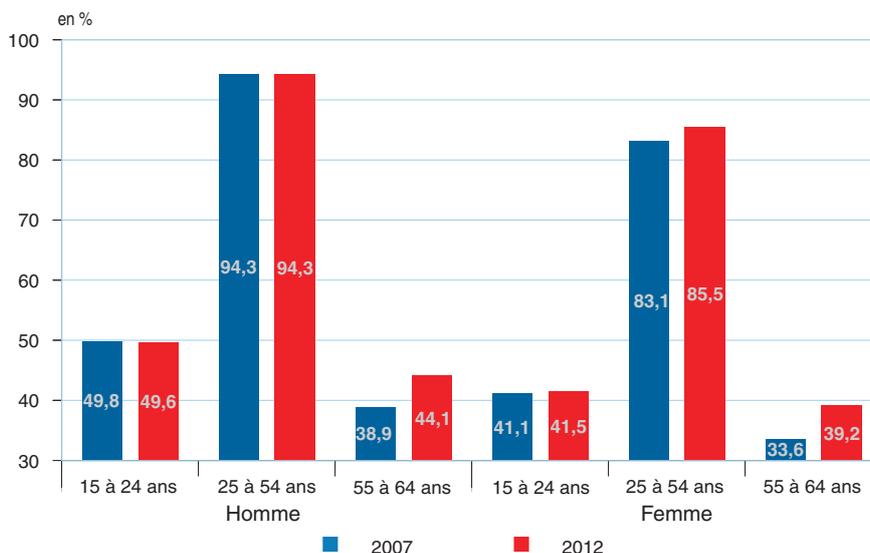
Les contraintes importantes, selon les zones, de l'attractivité résidentielle se comptent avec une évolution des ressources en main-d'oeuvre tendanciellement en hausse du fait d'une propension des générations à travailler davantage (augmentation du taux d'activité), malgré le vieillissement de la population.

#### Effet *taux d'activité* : les actifs seniors en forte progression

Entre 2007 et 2012, l'effet positif du taux d'activité est en grande partie lié à une augmentation du nombre de personnes âgées de 55 à 64 ans encore en activité (*figure 4*). Dans le Grand Est, le taux d'activité s'élève de 5,2 points chez les hommes et de 5,6 points chez les femmes, des hausses similaires à celles de France métropolitaine (respectivement 4,6 et 4,8 points). Cette progression s'observe depuis les années 1990 : + 1,8 point tous sexes confondus entre 1990 et 1999, + 11,3 points entre 1999 et 2006. Elle résulte de la mise en place des réformes successives des retraites, allongeant les durées de cotisation (réformes Balladur de 1993, Fillon de 2003, des régimes spéciaux de 2007, Woerth de 2010). À l'inverse, la part des seniors en activité diminuait avant 1990, du fait en particulier de l'instauration des préretraites, de la dispense de recherche d'emploi et de l'abaissement de l'âge légal de la retraite de 65 à 60 ans en

#### 4 Une forte hausse de l'activité des seniors, plus marquée que pour les femmes de 25 à 54 ans

Évolution des taux d'activité selon le sexe et l'âge dans le Grand Est entre 2007 et 2012



LECTURE : la part des actifs parmi les personnes âgées de 55 à 64 ans résidant dans le Grand Est augmente de 5,2 points chez les hommes, passant de 38,9 % en 2007 et 44,1 % en 2012. Chez les femmes, elle passe de 33,6 % en 2007 à 39,2 % en 2012, en hausse de 5,6 points.

Source : Insee, recensements de la population ; Omphale 2010.

1983. Dans une moindre mesure, la plus forte participation des femmes au marché du travail contribue également à la hausse de la population active. Ce phénomène tend cependant à ralentir au fur et à mesure que le taux d'activité des femmes rattrape celui des hommes. La part des femmes âgées de 25 à 54 ans en activité augmente de 2,4 points entre 2007 et 2012. Cette hausse était deux fois plus importante entre 1999 et 2006 (+ 5,5 points), et quatre fois plus entre 1982 et 1990 (+ 11,7 points). Par ailleurs, le phénomène d'allongement de la durée des études, qui réduit la part des jeunes actifs, s'est stabilisé depuis le début des années 2000.

Au total, l'augmentation de la population active par l'effet *taux d'activité* sur la période intercensitaire 2007-2012 est la plus forte de ces cinquante dernières années, avec celle de 1999-2006.

#### Effet *démographique* : sorties du marché du travail des premières générations du baby-boom

À l'inverse, pour la première fois depuis 50 ans, l'effet *démographique* fait diminuer la population active du Grand Est entre 2007 et 2012. Sur cette période, les générations entrant sur le marché du travail ne compensent plus les sorties (*figure 5*). Le taux d'activité atteint son maximum pour les

personnes âgées de 25 à 29 ans et commence à diminuer entre 55 et 59 ans. En 2007, 363 100 jeunes de 20 à 24 ans entreront en période de pleine activité cinq ans plus tard. La même année, 388 900 personnes de 50 à 54 ans quitteront la période de pleine activité en 2012, soit 25 800 de plus. Ces générations sortant du marché du travail correspondent aux premières générations particulièrement nombreuses d'après-guerre, un phénomène de baby-boom qui s'est poursuivi jusqu'au début des années 1970. Les générations peu nombreuses d'avant le baby-boom, âgées de plus de 60 ans en 2007, ont peu d'influence sur la population active, les taux d'activité étant inférieurs à 20 % à partir de cette tranche d'âge. Depuis 1962, sur les périodes intercensitaires précédant 2007-2012, ces générations sortaient de la période de pleine activité pour y être remplacées par les générations du baby-boom : l'effet *démographique* contribuait alors à la hausse de la population active.

L'effet *démographique*, qui traduit uniquement le phénomène de vieillissement de la population, est en revanche positif dans les zones d'emploi de Nancy, de Reims et de Strasbourg. Du fait de la concentration de l'enseignement supérieur au sein des plus grandes agglomérations, les jeunes y sont plus présents que sur le reste du territoire. En 2007, la part des 20-24 ans dans ces

zones est supérieure de plus de deux points à celle de l'ensemble du Grand Est (6,6 %), alors que celle des 50-54 ans y est légèrement inférieure (6,7 % pour les trois zones contre 7,2 % dans le Grand Est). Cette situation est cependant compensée par des départs d'actifs : les jeunes tendent à quitter les grandes agglomérations où ils ont étudié ou commencé à travailler, pour s'installer ailleurs, notamment en région parisienne.

### Migrations résidentielles et déplacements domicile-travail : des liens forts avec l'évolution de l'emploi

Toutes les zones d'emploi du Grand Est présentent des évolutions de population, de taux d'activité et de chômage relativement proches. Les mouvements de population, qu'ils soient résidentiels ou alternants, permettent un ajustement des niveaux d'emploi, pourtant très hétérogènes (figure 6).

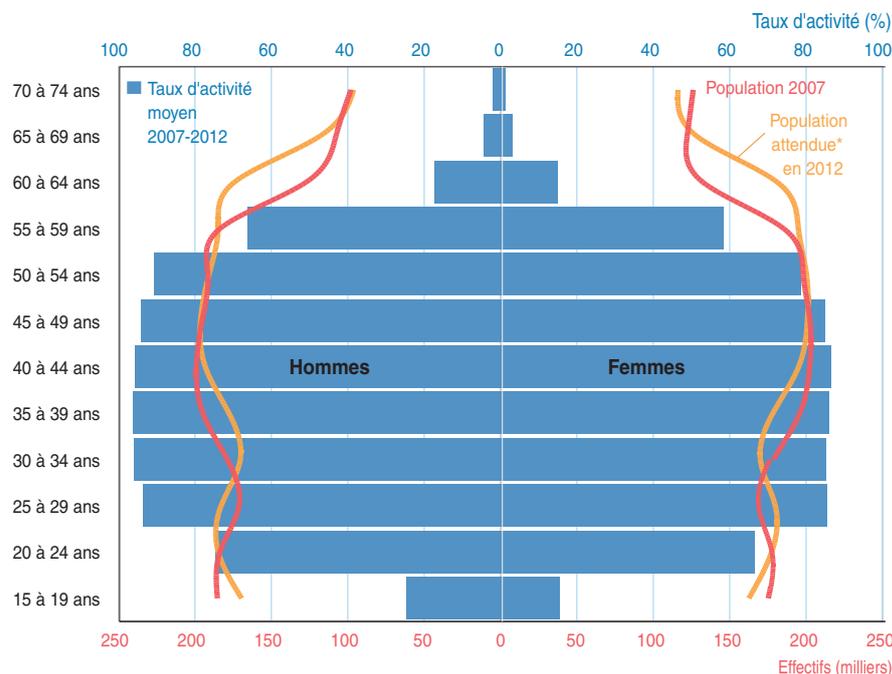
Dans les territoires où l'emploi évolue le plus favorablement, les échanges d'actifs avec l'extérieur suivent une dynamique d'interactions favorable, qui se traduit soit par l'arrivée plus importante d'actifs sur le territoire que de départs sur la période, soit par une amélioration du solde des navettes domicile-travail entre 2007 et 2012.

Ces deux facteurs peuvent évoluer favorablement, comme pour Haguenau. L'un des facteurs peut également compenser l'évolution défavorable de l'autre : c'est le cas pour Saint-Louis. À l'exception de Strasbourg, toutes les zones d'emploi ayant une croissance de l'emploi entre 2007 et 2012 présentent une dynamique d'interactions favorable : Haguenau, Molsheim-Obernai, Saint-Louis, Saverne et Sélestat. À l'inverse, les échanges s'avèrent défavorables dans les territoires où l'évolution de l'emploi est la plus dégradée : Bar-le-Duc, Commercy, Lunéville, Saint-Dié-des-Vosges, Wissembourg.

Le lien entre évolution de l'emploi et chacune des deux composantes est beaucoup plus faible. Certaines zones d'emploi à dynamique d'interactions favorable, comme celle de Haguenau, sont plus portées par l'amélioration des navettes domicile-travail (hausse équivalente à 0,5 point de croissance de l'emploi) que par les migrations résidentielles (+ 0,2 point). C'est le cas opposé pour Saint-Louis (- 0,4 point pour la variation du solde des navettes domicile-travail ; + 1,4 point pour les migrations résidentielles). De même, parmi les

### 5 Les générations de jeunes entrant sur le marché du travail ne compensent plus celles des sortants

Évolution de la population entre 2007 et 2012 sans migrations résidentielles et taux d'activité selon le sexe et l'âge



\* Population obtenue en 2012 en excluant les mouvements de migrations résidentielles. Elle correspond ainsi à la population observée en 2007 vieillie de 5 ans et en prenant en compte les décès intervenus sur la période.

Lecture : dans le Grand Est, par effet seul du vieillissement, la population âgée de 60 à 64 ans passerait de 175 000 en 2012 chez les hommes et de 131 000 à 180 000 chez les femmes, soit une augmentation de respectivement 47 000 et 49 000 personnes. Cette hausse a un faible influence sur la population active : dans cette tranche d'âge, les taux d'activité sont inférieurs à 20 %. À l'inverse, l'arrivée des générations moins nombreuses dans la tranche des 25 à 29 ans contribue plus fortement à la baisse de la population active de la région : à ces âges, les taux d'activité sont supérieurs à 80 %.

Source : Insee, recensements de la population ; Omphale 2010.

territoires à dynamique d'interactions très défavorable, Bar-le-Duc se distingue par un solde des navettes domicile-travail n'ayant quasiment pas évolué entre 2007 et 2012, alors que l'effet lié aux migrations résidentielles est fortement négatif. Dans la zone d'emploi de Longwy, la variation négative du solde des navettes est quant à elle compensée par un effet positif lié aux migrations résidentielles.

### Des pertes d'actifs vis-à-vis du reste de la France

Sur l'ensemble du Grand Est, le solde des navettes domicile-travail se dégrade de l'équivalent de 0,1 point de croissance de l'emploi et l'effet lié aux migrations résidentielles est également négatif (- 0,4 point).

Cette situation résulte d'échanges déficitaires entre la région et le reste du territoire français en termes de migrations résidentielles, évalués à - 0,6 point de croissance de l'emploi (encadré 1), alors que ceux des navettes domicile-travail évoluent peu sur la période. Les phénomènes d'héliotropisme et d'haliotropisme - attirance des populations pour les

régions les plus ensoleillées et littorales - se poursuivent : les échanges résidentiels déficitaires entre le Grand Est et les régions du sud et de l'ouest de la France représentent - 0,4 point de variation de l'emploi. Dans une moindre mesure, les mouvements sont également défavorables à la région vis-à-vis de l'Île-de-France (- 0,1 point) et du nord de la France (- 0,1 point).

Issue pour l'essentiel de grandes tendances sociétales, la dégradation de ces interactions avec le reste de la France affecte ainsi toutes les zones d'emploi du Grand Est. L'intensité de cette tendance varie toutefois selon les territoires. Entre 2007 et 2012, les pertes d'actifs vers l'Île-de-France au jeu des migrations résidentielles concernent davantage les zones d'emploi de Nancy, Metz, Reims et Strasbourg. La région parisienne attire notamment les jeunes actifs les plus diplômés, plus nombreux dans ces grandes agglomérations que dans le reste du territoire régional. Les pertes d'actifs avec le nord de la France sont, par effet de proximité, plus fortes dans les zones d'emploi champardennaises et lorraines.

## Les actifs du Grand Est travaillent moins dans des pays étrangers

À l'inverse des interactions avec la France, celles entre le Grand Est et les pays étrangers viennent accroître la population active de la région entre 2007 et 2012, de l'équivalent de + 0,1 point de croissance d'emploi. Ce constat global masque de fortes disparités entre les territoires (encadré 2).

Le solde des navettes domicile-travail enregistre une diminution du nombre de travailleurs frontaliers vers l'Allemagne. Ces derniers sont plus âgés que les autres frontaliers et travaillent davantage dans les secteurs industriels, plus touchés par la crise économique. Par conséquent, du seul point de vue du potentiel de l'emploi local considéré ici, les interactions avec l'étranger se sont améliorées pour les zones d'emploi frontalières de l'Allemagne. Elles représentent l'équivalent de + 0,5 point de croissance de l'emploi local pour les zones d'emploi de Forbach et de Sarreguemines, et de + 0,2 point pour celles de Haguenau, de Molsheim-Obernai, de Mulhouse, de Strasbourg et de Wissembourg.

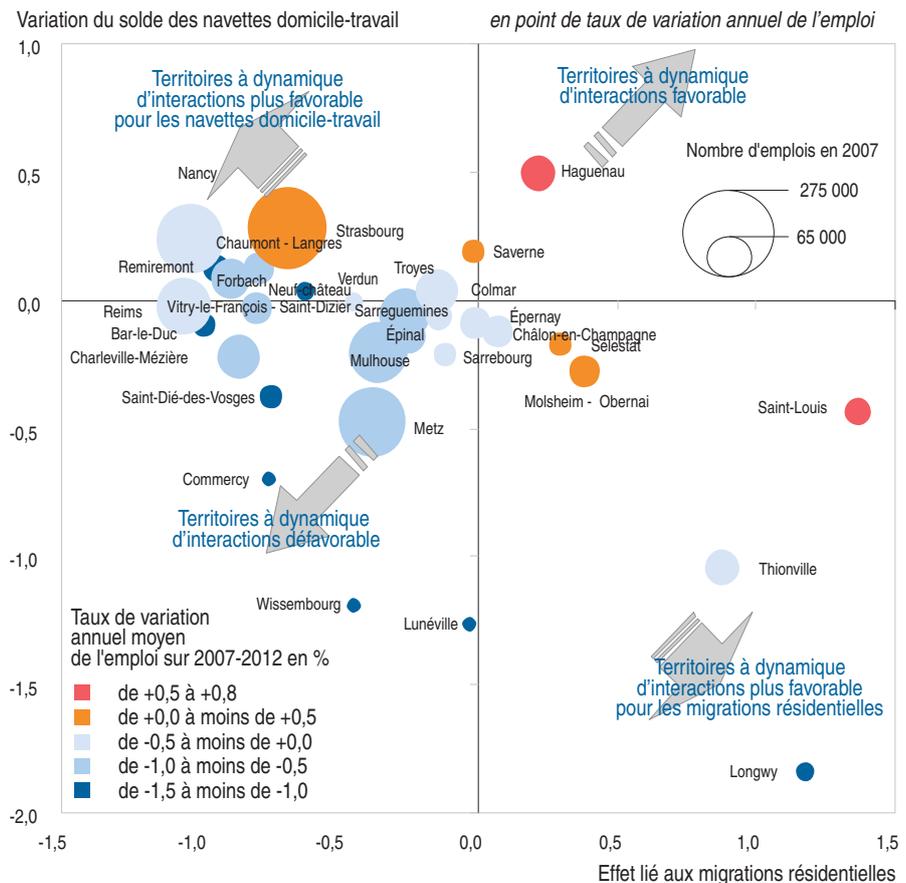
Cette évolution avec l'Allemagne est compensée par celle des échanges avec le Luxembourg et la Suisse. Le nombre de travailleurs frontaliers du Grand Est vers ces deux pays est en forte augmentation sur la période, avec notamment des emplois plus souvent tertiaires et des frontaliers plus jeunes vers le Grand-Duché. Les interactions avec l'étranger se sont ainsi dégradées, au sens de l'emploi local, pour les zones d'emploi de Longwy (- 0,2 point de variation de l'emploi), de Metz (- 0,2 point) et surtout de Thionville (- 0,8 point).

Le Grand Est bénéficie de migrations résidentielles d'actifs de nationalité des pays limitrophes. Ces frontaliers de résidence travaillent néanmoins essentiellement dans leur pays d'origine. Au total, l'effet lié à ces migrations résidentielles est positif pour la région (+ 0,2 point de croissance de l'emploi) et notamment dans la plupart des zones frontalières, à l'inverse de la variation du solde des navettes domicile-travail (- 0,1 point).

## Les systèmes urbains, principaux vecteurs d'équilibrage des marchés locaux du travail

L'évolution des interactions entre les zones d'emploi du Grand Est et les autres régions françaises sont relativement homogènes. Celles avec les pays frontaliers concernent

### 6 Une forte relation entre évolution de l'emploi et évolution des interactions résidentielles et de déplacements domicile-travail



Lecture : l'emploi augmente de 0,7 % par an en moyenne dans la zone d'emploi de Haguenau entre 2007 et 2012. Sur la même période, les interactions en termes de migrations résidentielles et de déplacements domicile-travail du territoire avec les autres territoires évoluent favorablement. D'une part, le solde des navettes domicile-travail s'est amélioré de 1 670 entre 2007 et 2012, une hausse correspondant à 0,5 point de croissance de l'emploi. D'autre part, plus de personnes se sont installées sur le territoire qu'elles n'en sont parties. L'effet lié aux migrations résidentielles est positif, mais moindre que le gain lié aux navettes domicile-travail (+ 0,2 point contre + 0,5 point). À l'inverse, la zone d'emploi de Longwy, où l'emploi diminue de 1,2 %, connaît une dynamique d'interactions défavorable. Celle-ci est liée à une forte dégradation du solde des navettes domicile-travail entre 2007 et 2012 (- 1,8 point), alors même que la zone d'emploi est attractive en matière de migrations résidentielles (+ 1,2 point).

Source : Insee, recensements de la population ; Omphale 2010.

#### encadré 1

### Une évaluation de l'évolution des interactions en termes de migrations résidentielles et de déplacements domicile-travail entre territoires entre 2007 et 2012

Afin de pouvoir mieux analyser les composantes « effet lié aux migrations résidentielles » et « variation du solde des navettes domicile-travail » de l'équilibrage du marché du travail dans les zones d'emploi du Grand Est, celles-ci ont été décomposées en six grands ensembles :

- les échanges entre zones d'emploi du Grand Est ;
- les échanges avec les pays étrangers ;
- les échanges avec les régions du nord de la France (Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Normandie, Pays de la Loire) ;
- les échanges avec les régions du sud de la France (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur) ;
- les échanges avec l'Île-de-France ;
- les échanges avec les DOM.

Pour la variation du solde des navettes domicile-travail, les recensements de 2007 et de 2012 ont été exploités en utilisant les données relatives au lieu de résidence et au lieu de travail.

Pour l'effet lié aux migrations résidentielles, celui-ci a fait l'objet d'une ventilation en utilisant les données du recensement de 2008 relatives au lieu de résidence et au lieu de résidence antérieur cinq ans auparavant. Il s'agit en effet du dernier millésime du recensement pour lequel l'information sur le lieu de résidence antérieure est encore connue.

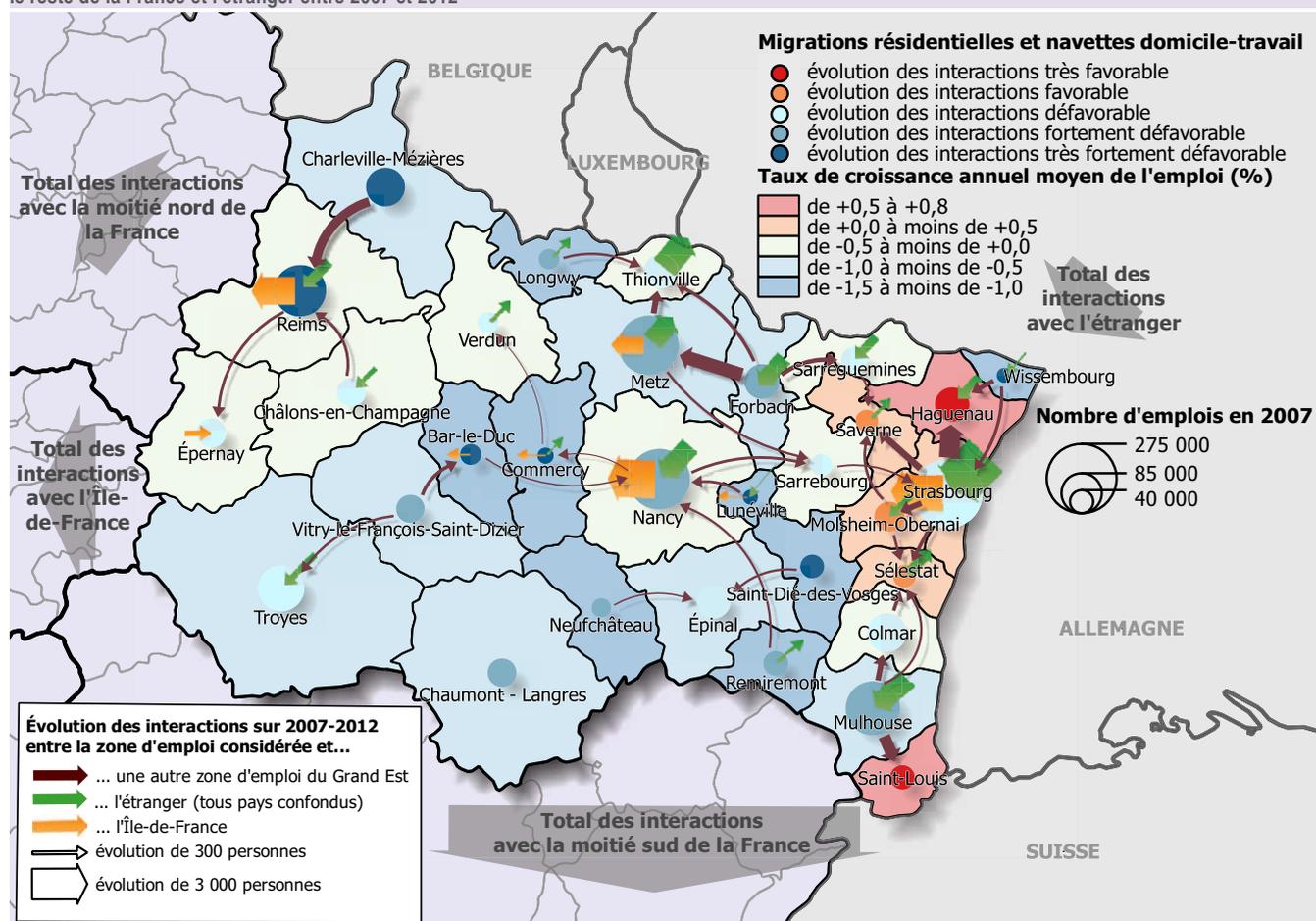
## encadré 2

### L'évolution globale des interactions des zones d'emploi du Grand Est est fortement liée aux échanges internes à la région et ceux avec l'étranger

La carte ci-dessous présente les principales évolutions des migrations résidentielles et des navettes domicile-travail dans les zones d'emploi du Grand Est entre 2007 et 2012. Par exemple, la zone d'emploi de Strasbourg connaît une évolution négative de ses flux (représentée par le cercle bleu clair) en cumulant l'effet lié aux migrations résidentielles (-0,7 point de taux de variation de l'emploi) et la variation du solde des navettes domicile-travail (+0,3 point). Cette évolution résulte principalement d'une dynamique d'interactions déficitaires vis-à-vis des zones d'emploi limitrophes (flèches marron foncé partant de la zone de Strasbourg et pointant vers celles de Haguenau, Saverne, Molsheim-Obernai et Sélestat) et envers l'Île-de-France (flèche orange partant de Strasbourg). Celle-ci est en partie compensée par une amélioration des échanges envers les pays étrangers (flèche verte pointant sur Strasbourg). Comme toutes les zones du Grand Est, le territoire connaît également une dégradation de ses interactions envers le reste du territoire français.

**L'absence de flèches reliant deux zones n'implique pas une absence d'échanges : les échanges en termes de migrations résidentielles peuvent être relativement équilibrés et le solde des navettes domicile-travail peut ne pas avoir évolué sur la période.**

Principales évolutions des interactions en termes de migrations résidentielles et de navettes domicile-travail entre les zones d'emploi du Grand Est, le reste de la France et l'étranger entre 2007 et 2012



Flèche pointant vers la zone d'emploi : évolution de l'interaction envers le territoire concerné favorable à la zone d'emploi entre 2007 et 2012  
Flèche partant de la zone d'emploi : évolution de l'interaction envers le territoire concerné défavorable à la zone d'emploi entre 2007 et 2012  
Source : Insee, recensements de la population ; Omphale 2010.

principalement les zones frontalières. Les différences d'évolution des interactions - et leur liaison avec les écarts d'évolution de l'emploi - proviennent ainsi majoritairement des échanges internes au territoire régional. Ces derniers s'organisent sous forme d'espaces privilégiés d'échanges entre territoires ou systèmes urbains. Les quatre systèmes urbains du Grand Est (*encadré ADEUS*)

s'inscrivent dans les délimitations des anciennes régions, à l'exception du système Strasbourg-Colmar-Mulhouse, qui s'étend jusqu'à la zone d'emploi lorraine de Sarrebourg. De même, les évolutions d'interactions internes existent principalement entre zones d'emploi d'une même ancienne région. Entre 2007 et 2012, seules les évolutions des interactions Bar-le-Duc - Vitry-

le-François-Saint-Dizier, Sarreguemines - Saverne et Sarrebourg - Strasbourg ont des effets notables, de plus de 0,1 point de croissance de l'emploi de l'une des deux zones d'emplois concernées.

Les systèmes urbains du Grand Est présentent également des degrés de polarisation - concentration des mouvements migratoires et des déplacements domicile-travail

vers les plus grandes agglomérations - assez différents. Celui autour de Reims est l'un des plus polarisés de France métropolitaine. Les interactions ayant connu de fortes évolutions sur la période 2007-2012 sont uniquement celles de la zone d'emploi de Reims avec les zones d'emploi environnantes. Le système de Strasbourg est également polarisé, comme l'atteste les importantes évolutions des interactions de la zone d'emploi de Strasbourg avec celles du reste du Bas-Rhin et, dans une moindre mesure, de Mulhouse pour le Haut-Rhin. Celui de Nancy-Metz est faiblement polarisé, avec un fonctionnement bicentrique : les principales évolutions d'interactions se partagent entre les zones d'emploi du sud de la Lorraine avec Nancy et celles de la partie nord avec Metz. Le système urbain de Troyes est l'un des plus faiblement polarisés au niveau national : seule l'interaction entre la zone d'emploi de Troyes

et celle de Vitry-le-François-Saint-Dizier évolue de façon notable.

Les situations socio-économiques des zones d'emploi de la région Grand Est sont ainsi profondément interconnectées. La progression des taux d'activité joue un rôle important dans l'augmentation de la population active mais les écarts d'évolution de l'emploi entre territoires se traduisent davantage par des dynamiques différentes en matière de migrations résidentielles et de navettes domicile-travail. Ces flux conduisent à une relative harmonisation de l'évolution de la situation sociale des territoires en matière de chômage. Cette relation n'est pas nouvelle : elle s'observe sur toutes les périodes intercensitaires depuis 1968. Cependant, avec l'accroissement progressif des mobilités et des échanges sur des distances de plus en plus longues, ces liens s'en trouvent d'autant plus renforcés. ■

## Définitions

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux.

Les **navettes domicile-travail** correspondent aux déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail. Dans cette étude, les actifs ayant un emploi sont répartis selon qu'ils résident et travaillent au sein de la même zone d'emploi.

La **polarisation** est l'influence exercée par un lieu central sur ses périphéries. Il s'agit dans cette étude de l'influence des zones d'emploi des centralités des systèmes urbains sur les zones d'emplois environnantes.

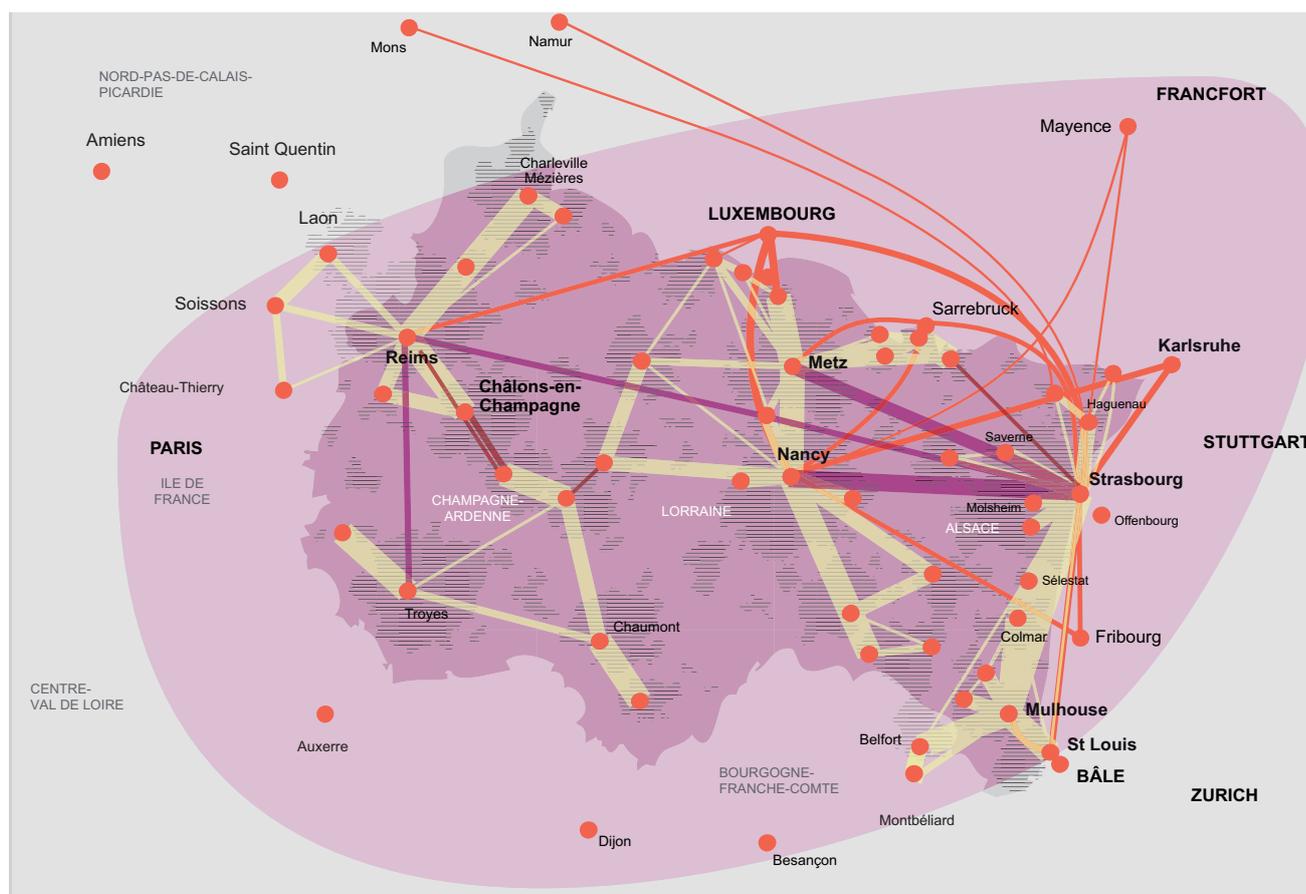
encadré ADEUS

## Les systèmes urbains dans le Grand Est

Alors que les emplois se polarisent autour des aires urbaines, les actifs tendent à se diffuser dans les périphéries des grandes agglomérations. Cette répartition des actifs et des emplois engendrent des flux de navetteurs structurés autour des quatre grands systèmes urbains de proximité, qui s'inscrivent eux-mêmes au sein du périmètre des anciennes régions. Ces systèmes s'appuient sur les relations préférentielles entre les villes en considérant la diversité de liens relevant à la fois de la mobilité domicile-travail, traduisant ainsi le fonctionnement quotidien du territoire, mais aussi des migrations résidentielles, des liens entre sièges et établissements dans tous les secteurs d'activité et dans les secteurs innovants, des co-publications scientifiques et des liens entre résidences principales et résidences secondaires. Il en ressort des systèmes urbains de proximité qui diffèrent par leur taille, ceux de Strasbourg-Mulhouse et de Nancy-Metz concentrant près de 1,5 million d'habitants tandis que celui de Troyes en compte moins de 250 000, mais également par leur configuration et leurs caractéristiques. Le système alsacien, fortement intégré sur un axe nord-sud qui tend à rejoindre Belfort-Montbéliard, se distingue par l'intensité relative des relations économiques, en particulier des liens entre sièges et établissements dans les secteurs innovants, de co-publications et des navettes domicile-travail. Le système lorrain s'avère plus diffus bien que centré sur l'axe Thionville-Metz-Nancy-Épinal. Il se caractérise davantage par l'importance relative des mobilités quotidiennes et des relations économiques dans tous les secteurs d'activité entre Metz et Nancy. Le système urbain marnais, composé d'un noyau central autour de Reims-Châlons-en-Champagne-Épernay, rayonne en direction de Charleville-Mézières mais aussi de l'Aisne (Laon, Soissons et Château-Thierry) tandis qu'au sud-ouest, le quatrième système urbain, moins interconnecté, s'étale entre Troyes, Nogent-sur-Seine, Vitry-le-François, Saint-Dizier, Chaumont et Langres.

Bien que moins intenses qu'au sein de chaque système urbain, ces derniers n'en sont pas moins connectés les uns aux autres par des liens transversaux régionaux. Ils s'articulent pour l'essentiel autour des grands pôles urbains régionaux, soit le triangle Strasbourg-Nancy-Metz. A l'opposé de ce nord-est urbain fortement connecté animé par un fonctionnement inter-métropolitain, le sud-ouest de la région (Nogent-sur-Seine, Troyes, Chaumont et Langres) ne présente pas de liens avec ces grands pôles. Pour ce territoire plus rural, les connexions entre systèmes urbains s'opèrent principalement entre Troyes et Reims, et dans la proximité entre Vitry-le-François, Châlons-en-Champagne et Reims.

Ces systèmes urbains sont complétés par des échanges importants avec les pays voisins. Cinq indicateurs de liens ont été retenus pour témoigner du fonctionnement des systèmes urbains du Grand Est avec les territoires transfrontaliers : les flux de navetteurs, les mobilités pour les études, les coopérations scientifiques et économiques, les partenariats scientifiques et les réseaux économiques. Les flux d'actifs sortants font par ailleurs ressortir quatre secteurs directement concernés par le travail frontalier. Les liens avec Luxembourg viennent prolonger le système lorrain, le Nord de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle s'inscrivant directement dans le dynamisme luxembourgeois. Ils impactent néanmoins également Reims et Strasbourg. Les mobilités domicile-travail relient également le nord-est de l'Alsace aux territoires frontaliers voisins, Strasbourg se distinguant par ailleurs par la diversité de ses liens avec l'Allemagne (Fribourg, Karlsruhe, Sarrebruck). Le sud de l'Alsace reste fortement polarisé par la Suisse (Bâle). Sarrebruck se place à l'interface de deux ensembles territoriaux avec des liens de voisinage avec l'ancien bassin houiller lorrain, des flux en direction de Metz et Nancy, ainsi que des échanges avec Strasbourg.



## LES SYSTEMES URBAINS DE LA GRANDE REGION EST

Synthèse d'indicateurs de liens diversifiés (migrations résidentielles, navettes domicile-travail, sièges établissement, co-publication scientifiques, liens résidence principales résidences secondaires...)

Sources : Nadine CATTAN, géographie-cités / CNRS / ADEUS

- système urbain
- lien région Est entre systèmes (hors Paris)
- lien transfrontalier
- aire urbaine